



CR CA 31 mai 2023 20h30

Présents ou représentés : H. Renoux, P. Laville, A. Sarembaud, C. Grossiord, JC Ravalard, D Jeulin Flamme, F. Morin Morel, Ph Marchat, J.Nouguez,

Excusés : B. Poitevin, JL Allier, JL Bagot

1. Démarche initiée par Ph. Marchat :

1. Nous constatons un consensus sur la démarche, à savoir, celle de renouer un dialogue apaisé, sain et constructif pour que l'homéopathie puisse retrouver sa place dans le monde médical d'aujourd'hui et surtout de demain.
2. Nous remercions Philippe de ce travail d'écriture et de réflexion et lui proposons d'explicitier le terme de biomédecine dans le tout premier paragraphe, avant même de parler de l'objet de la biomédecine.
3. Pour la diffusion, ce texte sera évidemment signé de Philippe, au nom de la SSH et mis sur le site de la SSH avec un préambule écrit par Philippe expliquant la cause et la finalité de ce texte. Puis ce préambule sera personnalisé en fonction de chaque destinataire :
 - D'abord la Fédération, le syndicat et HoméoFrance où le préambule sera pris en charge respectivement par Pascale, Dominique et Alain. Hélène fera le lien sur la page Facebook de la FNSMHF
 - Puis les revues : Cahiers de biothérapie (Alain), Revue du CEDH (Josette), Revue Hegel (Hélène), Similis la revue d'Homéopates (Hélène). Une interview de Philippe pour le présenter sera même proposée
 - Puis l'agence A-MCA, le Getcop, Alliés-santé (Hélène)
 - Puis les instances internationales de l'Homéopathie : ECH, LMHI (Hélène) ; les groupes espagnols (Philippe) Italiens (Hélène) Francophones suisse, belges et québécois (Philippe). Le texte pourra être traduit en anglais par la sœur de Jean-Lionel (les finances de la SSH le permettent) et en espagnol par l'école de Barcelone.
 - Puis nos confrères médicaux : le SML et le collège National de MG (Dominique), L'Unaformec et la revue Médecine (Alain), les gériatres avec Dr Jean Philippe David (Alain) et via Jean Paul Billot, Dr Caroline Marquis (Pascale) le Collège de Gériatrie (Jean Luc Allier) les sociétés savantes de psychiatrie ? les psychiatres que chacun connaît ? les ORL (Françoise), Les allergologues (Inna mercier et Bernard) etc...
 - La rédaction d'un communiqué de presse à destination de nos contacts (du Figaro au Quotidien du médecin, en passant par Reporterre etc) sera assurée par Hélène et Philippe et transmis par Catherine
 - Les institutions concernées par l'écologie Mme Michèle Rivasi et Mr Noël Mamère (Hélène), Mme Corinne Lepage (Alain)
 - L'agence du médicament Mme An Le (Hélène)
 - Les politiques seront à aborder en lien avec HoméoFrance ; voir Gérard Larcher par Hélène, ou Mr de Normandie par Philippe
 - Nous réservons l'adressage au ministère de la santé ou la HAS pour plus tard.

2. Point Finance :

A ce jour : 26 adhésions (manquent celles des membres du CA : JL Allier, C Grossiord, Ph Marchat, F Morin, B. Poitevin et JC Ravalard pour 2023). Le solde sur le compte bancaire est à 2870.66 € et il y a 8700€ en réserve.

Une Newsletter sera rédigée pour présenter ce travail, annoncer les EHP et à cette occasion une relance peut être faite ; Voir avec Catherine la possibilité d'autorisation de prélèvement systématique (comme cela est fait au syndicat).

3. Point Enseignement :

La page du site doit être mise à jour. Pascale s'en charge avec Catherine

4. Point recherche :

- Les 49eme EHP les 6 et 7 octobre prochain, organisées ss l'égide de la FNSMHF par la SSH, seront le lieu des présentations des résultats des études qualitatives par les équipes de chercheurs : TOUCAN le vendredi matin et HOMEOPRO l'après-midi, et du poster de l'étude qualitative menée en sur l'homéopathie en médecine intégrative à Strasbourg. Le samedi matin sera consacré à des présentations de cas cliniques interactifs.
- Un colloque uniciste aura lieu à Lyon aux mêmes dates (pas d'autre possibilité).
- Un proving par trituration de *Malus communis* (le pommier) a été mené par Hélène avec la SHO. Le protocole inspiré des Bonnes Pratiques Cliniques ne peut donner lieu à un dossier d'essai clinique puisqu'il n'y a pas absorption de médicament. Lors de la présentation faite au groupe d'évaluation de l'ANSM le 15 mars 2018, il a été mentionné simplement. Cela donnera lieu à un livret pathogénétique sous l'égide de la SHO et de la SSH, Hélène s'étant engagée à indiquer clairement ces modalités réglementaires dans sa présentation.